



EXTRAIT DE LA TARIFICATION GÉNÉRALE

1^{er} janvier 2025

Sommaire

1. Offres BIL pour les particuliers	3
2. Offres BIL pour professionnels	4
3. Offre de Service BIL Wealth Management	5
4. Opérations courantes et services divers	6
5. Virements SEPA	9
6. Virements hors SEPA	10
7. Retraits et versements d'espèces	11
8. Fourniture de cartes de débit	12
9. Fourniture de cartes de crédit	12
10. Comptes d'épargne	13
11. Transactions bourse	13
12. Fonds d'investissement	16
13. Autres produits	17
14. Commissions sur opérations de change	17
15. Commission récurrente	18
16. Titres divers	18
17. Services fiscaux	20
18. Coffres forts	20
19. Crédits et Garanties bancaires	21

REMARQUE IMPORTANTE :

Ce document constitue un extrait de la tarification générale appliquée aux principaux produits et services de Banque Internationale à Luxembourg (la « BIL ») et est à consulter conjointement avec la documentation relative aux différents services proposés. Ce document n'est dès lors pas exhaustif et est soumis aux Conditions Générales de la BIL. N'hésitez pas à nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet, ou dans votre agence habituelle pour obtenir tout complément d'information.

Les tarifs en vigueur sont sous réserve de modifications et sauf erreur et/ou omission. Les services décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans tous les États et/ou être interrompus en cours d'année.

L'ensemble de ces tarifs sont indiqués HTVA, sauf mention spécifique et si applicable pour le client comme ci-dessous :

(a) TVA en vigueur de 17 %

(b) TVA en vigueur de 14 %

1. Offres BIL pour les particuliers

	BIL Silver	BIL Gold	BIL Platinum
Commission mensuelle	3,50 EUR* gratuit pour les clients âgés de 12-17 ans	9,90 EUR** gratuit pour les clients âgés de 18-29 ans	19,90 EUR***
Facturation	par compte	par package****	
Compte courant en EUR	1	Illimité	
Compte courant en devises	3,50 EUR / mois	Illimité	
Compte épargne Plus	5 EUR / an	Illimité	
Compte Invest	Inclus		
Extraits de compte électroniques	Inclus		
BILnet / Certificat LuxTrust	Inclus		
Eurotransferts via BILnet	Illimité		
Instant Payments via BILnet	Illimité		
Transfert entrant Non-SEPA	0,20 % du montant / min. 5 EUR / max. 40 EUR	Illimité	
Retrait d'espèce en EUR sur GAB BIL	Gratuit		
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2,50 EUR / opération	1 gratuit puis 2 EUR / opération	2 gratuits puis 2 EUR / opération
Visa Debit	1 incluse	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	2 incluses
Visa Classic	2 EUR / mois	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	2 EUR / mois
Visa Gold	6 EUR / mois	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	
Visa Platinum	17 EUR / mois		1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Avance de fonds en devises (Visa Debit / Carte de crédit)	5 EUR		
Garantie bancaire frais de dossier / taux	2 % min. 75 EUR / 0,50 % min. 25 EUR par trimestre	gratuit pour les nouveaux dossiers	
Avance en compte courant frais de dossier / taux	1 % min. 75 EUR / -	gratuit / -25 bps	gratuit / -50 bps
Prêt personnel frais de dossier / taux	min. 250 EUR / -	- 50 % min. 125 EUR / taux préférentiel	
Crédit hypothécaire frais de dossier / taux	0,50 % min. 350 EUR / -		-25 % min. 350 EUR / -

Pour pouvoir bénéficier d'une offre BIL Silver / BIL Gold / BIL Platinum, la détention d'un compte courant est obligatoire.

Vos offres Tarif Général et BIL Direct changent de nom pour devenir BIL Silver. Elles conservent les mêmes services que votre offre précédente.

Le prélèvement de la commission est effectué le 5 de chaque mois. La période de référence s'étend du 5 du mois courant jusqu'au 4 du mois suivant.

* 3,50 EUR / mois conditionné à des entrées de fonds mensuelles cumulées de 1.500 EUR minimum sur la période de référence précédente. Sinon vous serez facturé 5 EUR / mois.

** 9,90 EUR / mois conditionné à des entrées de fonds mensuelles cumulées de 2.500 EUR minimum sur la période de référence précédente. Sinon vous serez facturé 11,90 EUR / mois.

*** 19,90 EUR / mois conditionné à des entrées de fonds mensuelles cumulées de 3.500 EUR minimum sur la période de référence précédente. Sinon vous serez facturé 21,90 EUR / mois.

**** La facturation est à considérer par package.

2. Offres BIL pour professionnels

	BIL Pro	BIL Pro Silver	BIL Pro Gold	BIL Pro Payment	BIL Pro Platinum
Commission mensuelle	5 EUR	15 EUR	25 EUR	59 EUR (HTVA) ^(a)	75 EUR*
Facturation	par compte	par package**			
Compte courant	1	Illimité			
Compte épargne Cash+	5 EUR / semestre	Illimité			
Compte Invest	Illimité				
Extraits de compte électroniques	Inclus				
BILnet / Certificat LuxTrust	Inclus				
EBICS	Non disponible				Inclus***
Eurotransferts via BILnet / Instant Payments	5 gratuits	30 gratuits	50 gratuits		500 gratuits
Carte de dépôt	1 incluse				
Carte de débit	2 EUR / mois	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix			2 incluses
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2,50 EUR / opération	1 gratuit	2 gratuits		
Visa Business	5,20 EUR / mois	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix			2 incluses
Visa Business Gold	6,50 EUR / mois		1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix		2 incluses
Terminal de paiement	-	-	-	1 inclus Terminal suppl. : 40 EUR (HTVA) ^(a)	-

Pour pouvoir bénéficier d'une offre BIL Pro Silver / BIL Pro Gold / BIL Pro Payment / BIL Pro Platinum, la détention d'un compte courant est obligatoire.

Le prélèvement de la commission est effectué le 5 de chaque mois. La période de référence s'étend du 5 du mois courant jusqu'au 4 du mois suivant.

* Les frais mensuels peuvent être plus élevés, avec un maximum de 250 EUR par mois, en fonction de la complexité de la structure de l'entreprise.

** La facturation est à considérer par package.

*** - Configuration : activation initiale du service : 1.250 EUR (HTVA)^(a)

- Abonnement mensuel : inclus

3. Offre de Service BIL Wealth Management

	BIL Wealth Management Luxembourg ⁽¹⁾	Clients bénéficiant d'un service de conseil ou de gestion discrétionnaire
Commission mensuelle		
BIL Wealth Management Luxembourg	75 EUR (HTVA) ^(a)	gratuit
Facturation	par package*	par package*
Compte courant	Illimité	Illimité
Compte épargne	Illimité	Illimité
Compte Invest Cash Account Standard	Illimité	Illimité
Extraits de compte électroniques	Inclus	Inclus
Extraits de compte papier	selon tarification générale	Inclus
BILnet / Certificat LuxTrust	Inclus	Inclus
Eurotransferts via BILnet	Illimité	Illimité
Instant Payments via BILnet	Illimité	Illimité
Virement hors SEPA - Entrée de fonds	Illimité	Illimité
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2 gratuits puis 2 EUR / opération	2 gratuits puis 2 EUR / opération
Carte de débit	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Classic	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Gold	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Platinum	17 EUR / mois	17 EUR / mois
Visa Infinite	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix

⁽¹⁾ Commission forfaitaire mensuelle. Le montant de la commission pourra être plus élevé en fonction de la complexité du dossier, tel que justifié au client. Les clients ayant souscrit à un service de conseil ou de gestion discrétionnaire sont exemptés de cette commission forfaitaire, à l'exception des dossiers complexes. Ce service est requis aux résidents luxembourgeois et grande région.

* La facturation est à considérer par package.

	BIL Wealth Management International ⁽¹⁾	Clients bénéficiant d'un service de conseil ou de gestion discrétionnaire
Commission mensuelle		
BIL Wealth Management International	250 EUR (HTVA) ^(a)	gratuit
Facturation	par package*	par package*
Compte courant	Illimité	Illimité
Compte épargne	Illimité	Illimité
Compte Invest Cash Account Standard	Illimité	Illimité
Extraits de compte électroniques	Inclus	Inclus
Extraits de compte papier	selon tarification générale	Inclus
BILnet / Certificat LuxTrust	Inclus	Inclus
Eurotransferts via BILnet	Illimité	Illimité
Instant Payments via BILnet	Illimité	Illimité
Virement hors SEPA - Entrée de fonds	Illimité	Illimité
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2 gratuits puis 2 EUR / opération	2 gratuits puis 2 EUR / opération
Carte de débit	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Classic	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Gold	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix
Visa Platinum	17 EUR / mois	17 EUR / mois
Visa Infinite	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix	1 incluse / 2 ^{ème} à moitié prix

⁽¹⁾ Commission forfaitaire mensuelle. Le montant de la commission pourra être plus élevé en fonction de la complexité du dossier, tel que justifié au client. Les clients ayant souscrit à un service de conseil ou de gestion discrétionnaire sont exemptés de cette commission forfaitaire, à l'exception des dossiers complexes. Ce service est requis pour les non-résidents.

* La facturation est à considérer par package.

4. Opérations courantes et services divers

Tenue de compte pour particuliers

Frais de tenue de compte courant EUR** (arrêtés de compte semestriels)	3,50 EUR / mois***
Frais de tenue de compte courant autres devises (arrêtés de compte semestriels)	3,50 EUR / mois
Frais de tenue de compte épargne Plus (arrêtés de compte annuels)	5 EUR / an
Frais de tenue de compte Invest	gratuit
Frais de tenue de compte Invest Lombard	gratuit
Frais de tenue de compte Invest Flexicav	gratuit

Le prélèvement de la commission est effectué le 5 de chaque mois. La période de référence s'étend du 5 du mois courant jusqu'au 4 du mois suivant.

** Inclus la mise à disposition d'une carte de débit, 2^{ème} carte à moitié prix.

*** 3,50 EUR / mois conditionné à des entrées de fonds mensuelles cumulées de 1.500 EUR minimum sur la période de référence précédente. Sinon vous serez facturé 5 EUR / mois.

Tenue de compte pour professionnels

Frais de tenue de compte courant* (arrêtés de compte trimestriels)	5 EUR / mois
Frais de tenue de compte courant Benchmarké (arrêtés de compte trimestriels)	5 EUR / mois
Frais de tenue de compte courant Association (arrêtés de compte trimestriels)	25 EUR / mois
Frais de tenue de compte épargne Cash+ (arrêtés de compte semestriels)	5 EUR / semestre
Frais de tenue de compte Invest	gratuit
Frais de tenue de compte Invest Lombard	gratuit
Frais de tenue de compte Invest Flexicav	gratuit

* Inclus la mise à disposition d'une carte de dépôt.

Clôture de compte**

Comptes espèces	50 EUR
Comptes espèces et titres	100 EUR

** Uniquement si la relation de compte a une ancienneté inférieure à 1 an et si le client cesse toute relation avec la BIL.

Extraits de compte

Zéro papier	gratuit
Envoi de courrier vers le Luxembourg	Forfait mensuel par compte
Fréquence journalière	18,00 EUR
Fréquence hebdomadaire	6,50 EUR
Fréquence bimensuelle	3,00 EUR
Fréquence mensuelle	1,50 EUR
Fréquence trimestrielle	0,50 EUR
Envoi de courrier vers un autre pays de l'UE / reste du monde	Forfait mensuel par compte
Fréquence journalière	27,00 EUR
Fréquence hebdomadaire	9,75 EUR
Fréquence bimensuelle	4,50 EUR
Fréquence mensuelle	2,25 EUR
Fréquence trimestrielle	0,75 EUR
Envoi de duplicata / Courrier faute d'adresse	selon tarif envoi de courrier

Services divers

Lettre d'audit	100 EUR (HTVA) ^(a)
Commission de dépassement sur compte sans découvert autorisé	EUR, USD, GBP, CHF, AUD, NOK, SEK, DKK, CAD, JPY, NZD, ZAR, HKD, PLN, SGD, HUF, CZK, THB, CNH : 15 % TRY, RUB, AED, MXN, ISK, ILS, INR, RON, MAD, KRW, ARS, BRL, KWD, SAR, TND, MYR : 30 %*
Lettre de rappel pour dépassement (3 ^{ème} envoi)	25 EUR
Lettre de mise en demeure	80 EUR
Ordre permanent conditionnel	10,50 EUR / mois
Frais de dossier sur successions nationales	250 EUR (HTVA) ^(a) / an
Frais de dossier sur successions internationales	500 EUR (HTVA) ^(a) / an
Envoi de formulaires de virements standardisés (TUP)	25 EUR
Frais de gestion de comptes inactifs	75 EUR / 200 EUR (HTVA) ^(a) / compte / trimestre
Frais de recherches complémentaires préliminaires sur comptes inactifs de personnes physiques : 100 EUR (résident luxembourgeois) / 250 EUR (résident belge, français ou allemand) / 400 EUR (résident d'autres Etats que ceux mentionnés) (HTVA) ^(a) / dossier**.	
Frais de recherches complémentaires préliminaires sur comptes inactifs de personnes morales : 200 EUR (résident luxembourgeois) / 350 EUR (résident belge, français ou allemand) / 500 EUR (résident d'autres Etats que ceux mentionnés) (HTVA) ^(a) / dossier**.	
Changement de structure / Bénéficiaire économique / Syndic sur le compte de copropriété	150 EUR ***

* Si, en raison d'événements extraordinaires sur les marchés financiers, les acteurs du marché appliquent des mesures extraordinaires et/ou des frais supplémentaires sur les taux d'intérêt ou les devises, la BIL se réserve le droit d'appliquer les mêmes mesures et/ou frais supplémentaires sur les taux d'intérêt ou les devises.

** Ces frais ne pourront en aucun cas dépasser un montant hors TVA de 10 % de la somme des soldes des comptes du client. Sans préjudice de l'article 22 des conditions générales de banque, si ces recherches complémentaires préliminaires n'ont pas permis de contacter le client ou d'identifier (et contacter) les éventuels ayants droit du client, des frais de recherches complémentaires additionnels pourront être engendrés.

*** La Banque se réserve la possibilité de proposer un tarif sur devis en fonction de la complexité du dossier et de la structure

	Tarif agence	Documents disponibles dans BILnet
Demande d'attestations / certificats simples		
Frais d'émission des attestations / Certificats simples :		
Certificat de titularité	17 EUR (HTVA) ^(a) / document	non
Certificat de clôture de compte		
Certificat de solvabilité		
Certificat de solde d'un compte	120 EUR (HTVA) ^(a) / document	non
Certificat d'honorabilité / Référence bancaire		
Avis de débit / crédit	17 EUR (HTVA) ^(a) / document	oui
Certificat d'intérêt créditeur		
Relevé identité bancaire (RIB)		
Demande d'attestations / certificats complexes		
Avis de débit / crédit multiple (ex. pension alimentaire, salaire, etc.)	25 EUR (HTVA) ^(a) + frais de traitement	non
Autres certificats		
Supplément frais de traitement pour les certificats complexes	Moins d'une heure : 25 EUR (HTVA) ^(a) Plus d'une heure : 50 EUR (HTVA) ^(a) / heure	

5. Virements SEPA

Eurotransfert BIL

Définition

La tarification Eurotransfert BIL s'applique aux ordres de virements qui sont, conformément au Règlement européen N° 260 / 2012 :

- libellés en euro,
- à destination ou en provenance d'un pays de la zone SEPA (y compris Luxembourg),
- renseignant l'IBAN et le code BIC du bénéficiaire.

Entrée de fonds sur un compte BIL

gratuit

Sorties de fonds à partir d'un compte BIL particuliers

Virements débités d'un compte BIL...	Virements électroniques & Ordres permanents	Formulaire de virement papier	Support non électronique : fax, courrier,...
...vers propres comptes BIL	gratuit	gratuit	0 EUR
...vers un autre compte BIL	gratuit	1 EUR*	3 EUR
...vers autre banque du Luxembourg ou de la zone SEPA	gratuit	2 EUR*	5 EUR

Frais supplémentaires à partir d'un compte BIL particuliers

Virement manuel*	5 EUR
Virement collectif sur support non-électronique	2 EUR par écriture créditrice
Virement avec débit-crédit sous valeur compensée	25 EUR
Virement instantané	gratuit
Réception d'un virement instantané	gratuit
Virement hors Luxembourg avec IBAN et/ou code BIC incorrect	5 EUR
Frais de sommation	25 EUR
Frais de change	1,20 %

* Les personnes nées avant 1950 ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ce service.

Sorties de fonds à partir d'un compte BIL professionnel

Virement	Électronique : BILnet, MultiLine, EBICS, ordres permanents	Formulaire de virement papier (TUP)	Support non électronique : Fax, courrier, ...
vers un compte propre BIL	gratuit	gratuit	0 EUR
vers un autre compte BIL	gratuit	4 EUR	10 EUR
vers une autre banque de la zone SEPA	0,50 EUR 5 virements gratuits par mois	6 EUR	15 EUR

Frais supplémentaires à partir d'un compte BIL professionnel

Virement manuel	5 EUR
Virement collectif sur support non-électronique	2 EUR par écriture créditrice
Virement avec débit-crédit sous valeur compensée	25 EUR
Virement instantané	gratuit
Réception d'un virement instantané	gratuit
Virement hors Luxembourg avec IBAN et/ou code BIC incorrect	5 EUR
Frais de sommation	25 EUR
Frais de change	1,20 %

Frais de correspondant

La répartition des frais « Eurotransfert » se fait en mode « frais partagés » (SHARE). BIL transfère la totalité du montant demandé par le client ; des frais domestiques peuvent éventuellement être décomptés dans le pays du client bénéficiaire. En cas d'instruction « frais à charge du donneur d'ordre » (OUR) sur les ordres de virements internationaux des frais de correspondant s'ajoutent au tarif « Eurotransfert » de BIL (tarif : voir tarif « Virements hors SEPA »).

6. Virements hors SEPA

Virements internationaux hors Règlement européen N° 260 / 2012

Définition

La tarification des virements internationaux hors Règlement européen N° 260 / 2012 s'applique :

- à tous les ordres de virements vers un pays hors zone SEPA (quelque soit le montant et la devise de l'ordre),
- à tous les ordres de virements dans une autre devise que l'euro (quelque soit le montant et le pays destinataire de l'ordre),
- à tous les ordres de virements qui n'indiquent pas les codes IBAN et/ou BIC,
- à tous les ordres de virements dont le sens des frais est différent de frais partagés SHARE.

Entrée de fonds

0,20 %
min. 5 EUR / max. 40 EUR

Sortie de fonds (vers toute destination)

Format électronique	0,15 % min. 5 EUR / max. 100 EUR
Autres formats	0,20 % min. 20 EUR / max. 150 EUR

Frais supplémentaires

Virement avec débit-crédit sous valeur compensée	25 EUR
Virement manuel*	5 EUR
Frais de change	1,20 %

* Les personnes nées avant 1950 ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ce service.

Frais de correspondant

0,20 %
min. 20 EUR / max. 100 EUR

Le montant intégral de la somme à transférer est crédité au bénéficiaire et tous les frais sont à charge du client BIL, lorsque l'option OUR (frais à charge du donneur d'ordre) est mentionnée. Dans ce cas les frais de correspondant forfaitaires suivants s'ajoutent au tarif virement. BIL se réserve le droit de facturer les frais de correspondant effectivement retenus s'ils sont sensiblement plus élevés que 100 EUR.

7. Retraits et versements d'espèces

Retraits d'espèces au guichet

Les personnes nées avant 1950 ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ce service.

Montant EUR (ou contrevaieur EUR)	
≤ 5.000	5 EUR
> 5.000 sans demande de coupures spécifiques	0,30 % du montant
> 5.000 avec demande de coupures spécifiques	0,45 % du montant
Supplément : Retrait urgent (sans commande préalable)	250 EUR

Retraits d'espèces en devises sur guichet automatique bancaire (GAB) du réseau BIL

Devise	Marge commerciale appliquée
GBP	2 %
USD	2 %
CHF	2,85 %

Autres frais

Commande devises exotiques	6,20 EUR
Traitement des pochettes remises	4,98 EUR par bordereau comptabilisé (HTVA) ^(a)

Versements d'espèces

Versements d'espèces	gratuit
----------------------	---------

8. Fourniture de cartes de débit

Devise	VISA Debit	VISA Debit Young
Cotisation mensuelle	2 EUR	gratuit
Blocage et remplacement d'une carte perdue ou volée	18 EUR	6 EUR
Modification et émission d'une nouvelle carte	18 EUR	gratuit
Remplacement d'une carte défectueuse	gratuit	
Retraits d'espèces sur le réseau Servibank BIL	gratuit	
Retraits d'espèces en EUR dans l'Union Européenne*	2,50 EUR	gratuit
Retraits d'espèces en EUR en dehors de l'UE	5 EUR	gratuit
Retraits d'espèces en devises dans et en dehors de l'UE	5 EUR	gratuit
Paiement électronique en EUR dans l'UE*	gratuit	
Paiement électronique en EUR en dehors de l'UE	0,90 EUR	gratuit
Paiement électronique en devises dans et en dehors de l'UE	0,90 EUR	0,90 EUR
Commission de change (BGN,HRK,CZK, DKK, HUF, PLN, RON, SEK, ISK, CHF, NOK, GBP)	1,35 %	
Commission de change (autres devises)	2,25 %	
Commande urgente (carte ou PIN)	75 EUR	

* Y compris micro-états européens

9. Fourniture de cartes de crédit

	Visa						
	Classic	Gold	Gold International	Platinum	Infinite	Business	Business Gold
Cotisation mensuelle	2 EUR	6 EUR	8,50 EUR	17 EUR	35 EUR	5,20 EUR ⁽¹⁾	6,50 EUR ⁽¹⁾
Commande urgente (carte ou PIN)	75 EUR						
Blocage et remplacement (carte perdue ou volée)	18 EUR						
Modification et émission d'une nouvelle carte	18 EUR						
Remplacement (carte défectueuse)	gratuit						
Retraits d'espèces direct sur les distributeurs BIL (par opération)	gratuit						
Retraits d'espèces en avance de fonds	4 EUR + 2,50 % du montant avancé						
Commission de change (BGN, HRK, CZK, DKK, HUF, PLN, RON, SEK, ISK, CHF, NOK, GBP)	1,35 %	1,35 %	1,35 %	1,25 %	1 %	1,35 %	1,35 %
Commission de change (autres devises)	2,25 %	2 %	2 %	1,50 %	1,25 %	2,25 %	2,25 %
Taux d'intérêt débiteur pour cartes à paiement échelonné	1,25 % / mois					-	

⁽¹⁾ Pour les 5 premières cartes, puis tarif dégressif.

10. Comptes d'épargne

	Compte épargne Plus		Compte épargne Cash+
Premier versement	100 EUR		
Devises	EUR	CHF / DKK / GBP / AUD / CAD / NZD / USD / NOK / SEK / CZK / HUF / PLN	EUR
Taux	taux de base		
Intérêts	payables en fin d'année	payables en fin d'année	payables en fin de période d'arrêté
Date valeur crédit ⁽¹⁾	+ 2 jours ouvrables	+ 2 jours ouvrables	jour comptable
Date valeur débit ⁽¹⁾	- 2 jours ouvrables	- 2 jours ouvrables	- 10 jours ouvrables
Période d'arrêté	annuelle	annuelle	semestrielle
Frais de tenue de compte	5 EUR par arrêté		
Extrait périodique	mensuel		
Frais d'envoi	selon tarif envoi de courrier		
Éligibilité	compte réservé aux personnes physiques		compte réservé aux personnes morales

⁽¹⁾ Si le Compte épargne Plus / épargne Cash+ devait présenter un solde débiteur, un intérêt débiteur de dépassement peut être appliqué.

11. Transactions bourse

Commissions sur opérations d'achat et de vente

Tarif général Actions et Obligations

Actions et Fonds indiciels cotés (et assimilés)*

Tous montants	1 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-70 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	30 EUR

Les conditions BILnet sont applicables pour les opérations d'achat et de vente passées sur les treize bourses disponibles en temps réel dans BILnet : Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam), Xetra, Nasdaq, Amex, Nyse, Toronto, Vancouver, Zurich, Londres, Copenhague et Stockholm.

Obligations et Produits structurés de tiers (et assimilés)*

Tous montants	0,75 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	30 EUR

Les conditions BILnet sont applicables uniquement pour les opérations d'achat et de vente de titres déjà détenus en portefeuille. Les autres opérations ne peuvent pas être effectuées via BILnet.

* Hors taxes locales, frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement).

Frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement) sur actions

Bourse	Frais brokers (%)	Minimum	Handling fees
Afrique du Sud	0,03 %	180 ZAR	50 ZAR
Allemagne (Marchés Locaux)	0,09 %	15 EUR	3,95 EUR
Allemagne (Xetra)	0,03 %	5 EUR	3,95 EUR
Australie	0,07 %	15 AUD	13 AUD
Autriche	0,03 %	-	6,95 EUR
Belgique	0,03 %	-	-
Canada	0,03 %	6 CAD	10 CAD
Danemark	0,03 %	70 DKK	29 DKK
Espagne	0,03 %	-	5 EUR
États-Unis	0,03 %	6 USD	3,65 USD
Finlande	0,05 %	9 EUR	3,50 EUR
France	0,03 %	-	-
Grande-Bretagne	0,03 %	9 GBP	4 GBP
Grèce	0,03 %	-	95 EUR
Hong Kong	0,07 %	85 HKD	100 HKD
Indonésie	0,07 %	150000 IDR	60 EUR
Italie	0,03 %	8 EUR	-
Japon	0,07 %	1200 JPY	3.200 JPY
Luxembourg	0,00 %	2,50 EUR	-
Malaisie	0,07 %	40 MYR	60 EUR
Norvège	0,05 %	95 NOK	29 NOK
Nouvelle-Zélande	0,07 %	15 NZD	45 NZD
Pays-Bas	0,03 %	-	-
Pologne	0,06 %	50 PLN	96 EUR
Portugal	0,03 %	-	-
Singapour	0,07 %	15 SGD	120 SGD
Suède	0,05 %	95 SEK	29 SEK
Suisse	0,03 %	9 CHF	25 CHF
Thaïlande	0,07 %	300 THB	40 EUR
Autres Bourses	0,60 %	50 EUR	-

Dans le cas où un ordre est exécuté sur plusieurs jours, les frais brokers et les handling fees s'appliquent autant de fois qu'il y a de jours d'exécution.

Frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement) sur obligations

Place d'exécution	Frais brokers (%)	Minimum (EUR)	Handling fees
Bourse Suisse	0,030 %	25 EUR ⁽¹⁾	2,50 EUR
Autres bourses	0,050 %	25 EUR	2,50 EUR
Hors bourse	0,050 %	25 EUR ⁽²⁾	2,50 EUR

(1) Pour les titres libellés dans les devises suivantes le minimum est : 25 EUR et 25 CHF. Pour les titres libellés dans d'autres devises, le minimum est égal à 25 EUR converti dans la devise du titre.

(2) Pour les titres libellés dans les devises suivantes le minimum est : 25 EUR, 40 AUD, 155 BRL, 40 CAD, 25 CHF, 185 DKK, 25 GBP, 85 HKD, 425 000 IDR, 2 335 INR, 3925 JPY, 295 NOK, 45NZD, 110 PLN, 285 SEK, 775 TRY, 25 USD. Pour les titres libellés dans d'autres devises, le minimum est égal à 25 EUR converti dans la devise du titre.

Frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement) sur produits structurés de tiers

Place d'exécution	Frais brokers (%)	Minimum (EUR)	Handling fees
Bourse	0,080 %	25 EUR ⁽³⁾	2,50 EUR
Hors bourse	0,080 %	50 EUR ⁽⁴⁾	2,50 EUR

(3) Pour les titres libellés dans les devises suivantes le minimum est : 25 EUR, 25 CHF, 25 GBP, 25 USD. Pour les titres libellés dans d'autres devises, le minimum est égal à 25 EUR converti dans la devise du titre.

(4) Pour les titres libellés dans les devises suivantes le minimum est : 50 EUR, 50 CHF, 50 GBP, 50 USD. Pour les titres libellés dans d'autres devises, le minimum est égal à 50 EUR converti dans la devise du titre.

Transactions sur options, contrats à terme⁽¹⁾ et contrats de change à terme⁽²⁾

Options	2 % de la prime (min. 75 EUR) + frais broker
Assignations sur options	0,50 %
Exercices sur options	0,50 %
Contrats à terme	25 EUR par contrat (min. 75 EUR) + frais broker
Contrats de change à terme	0,075 % - 1,20 %

⁽¹⁾ Futures.

⁽²⁾ Foreign Exchange Forwards.

12. Fonds d'investissement

Commissions sur opérations d'achat et de vente

Les conditions BILnet s'appliquent uniquement aux opérations suivantes :

- achat et vente de fonds d'investissement BIL ;
- achat et vente de fonds d'investissement externes si ces fonds sont déjà détenus en portefeuille.

Tarif général*

Fonds monétaires BIL

Tous montants	0,10 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Fonds monétaires externes

Tous montants	0,20 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-30 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	50 EUR

Autres fonds BIL

Tous montants	0,50 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Autres fonds externes

Tous montants	1 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-30 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	50 EUR

* Hors frais payés au promoteur et/ou au fonds.

Frais de mise en place

Les frais de mise en place pour les investissements dans les fonds d'investissement complexes et les fonds d'investissement alternatifs sont disponibles sur demande, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

13. Autres produits

Produits structurés BIL à capital protégé

Tous montants	0,30 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	souscription : -50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Produits structurés BIL à capital non protégé

Tous montants	1 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	souscription : -50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Remarques :

Les conditions BILnet sont applicables uniquement pour les souscriptions de produits structurés BIL. Les autres opérations ne peuvent pas être effectuées via BILnet.

En cas d'achat sur le marché secondaire, des handling fees (frais de traitement) seront facturés.

Dépôts structurés sur devises (Dual Currency Deposits)

Tous montants	3 % du montant*
Commission minimum	100 EUR

* Commission calculée au prorata temporis de la durée du dépôt.

14. Commissions sur opérations de change

Les commissions dépendent du montant de la transaction et ne sont pas cumulatives, les taux s'appliquant à la totalité du montant.

Jusqu'à 50.000 EUR	1,20 %
Jusqu'à 150.000 EUR	1,10 %
Jusqu'à 500.000 EUR	1,00 %
Jusqu'à 1.000.000 EUR	0,80 %
Jusqu'à 5.000.000 EUR	0,50 %
Plus de 5.000.000 EUR	0,30 %

15. Commission récurrente

	Tarif général en agence	
Actions, fonds d'investissement, obligations et autres titres	0,25 % (HTVA) ^(b) par an	min. 12,50 EUR (HTVA) ^(b) par trimestre
Métaux précieux	0,275 % (HTVA) ^(a) par an	min. 12,50 EUR (HTVA) ^(a) par trimestre
Pli cacheté	12,50 EUR (HTVA) ^(a) par trimestre	
Produits émis par la BIL (fonds, obligations, BIL Structured Products)	gratuit	-

La commission récurrente est facturée trimestriellement en fin de période sur base de la moyenne journalière des titres non BIL détenus dans chaque portefeuille.

Cette commission inclut les droits de garde, les commissions d'encaissement titres et coupons ainsi que les commissions sur opérations de régularisation titres.

La détention de métaux précieux et/ou de plis cachetés nécessite l'ouverture d'un compte Invest et d'un portefeuille dédiés.

16. Titres divers

Exercice de certains droits des actionnaires

Vote par procuration à une assemblée générale	150 EUR (HTVA) ^(a)
Gestion administrative de la participation physique à une assemblée générale	300 EUR (HTVA) ^(a)

Service « Droits des actionnaires »

Le service « Droits des actionnaires » permet de recevoir des notifications via BILnet ou par courrier papier relatives à l'exercice de vos droits de vote et de participation aux assemblées générales.

Les tarifs indiqués ci-dessus sont applicables aux votes par procuration et participations physiques aux assemblées générales.

Ce service est uniquement disponible pour les titres concernés par la directive « Droits des actionnaires » (Shareholders' Rights Directive 2, SRD 2). Il se limite ainsi aux sociétés ayant leur siège social dans un État membre de l'Union européenne (UE) et dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé établi ou opérant dans un État membre de l'UE.

Pour souscrire à ce service, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet, afin de recevoir le mandat de souscription à signer.

Acceptation titres

Franco de paiement	gratuit
Contre paiement	2 % minimum 75 EUR par ligne

Livraison titres

BIL - vers BIL	gratuit	
BIL - vers autres banques (Luxembourg/Etranger)	Franco de paiement	125 EUR par ligne
	Contre paiement	2 % minimum 75 EUR par ligne

Ces tarifs s'appliquent également à la remise et au retrait des titres physiques.

Acceptation et livraison d'actions (et assimilés), ETF, obligations et produits structurés pour les ordres dont la BIL assure uniquement la liquidation et la garde

Contre paiement	2 % minimum 75 EUR par ligne
-----------------	---------------------------------

Ce service étant soumis à approbation préalable de la Banque, veuillez nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

Retraits et remises de métaux précieux

Frais couvrant le rapatriement et la mise à disposition	75 EUR par retrait / remise
---	-----------------------------

En cas de livraison hors du réseau des agences BIL, les frais du transporteur sont facturés sur devis. Des frais de manutention de 750 EUR sont également appliqués.

Estimation / expertise de l'or (HTVA)^(a)

€/ unité	1 - 10 unités	11 - 25 unités	26 - 50 unités	51 - 100 unités*	> 100 unités*
Pièce	25 EUR	20 EUR	17 EUR	14 EUR	10 EUR
Lingot 100 g	60 EUR	50 EUR	40 EUR	30 EUR	25 EUR
Lingot 250 g	110 EUR	90 EUR	70 EUR	50 EUR	30 EUR
Lingot 500 g	150 EUR	130 EUR	100 EUR	75 EUR	60 EUR
Autre Lingot	30 EUR	27 EUR	23 EUR	20 EUR	15 EUR

€/ unité	1 - 5 unités	6 - 10 unités	11 - 25 unités	> 25 unités*
Lingot 1 kg	250 EUR	220 EUR	175 EUR	100 EUR

* Possibilité de devis sur demande.

17. Services fiscaux

Tax Relief et Reclaim

Formalités en matière de conventions préventives de la double imposition des revenus de titres étrangers - actions et obligations :

- tax relief - application d'une taxe réduite à la source,
- tax reclaim - récupération d'impôts ex-post.

Forfait annuel par portefeuille

100 EUR (HTVA)^(a)

Les services Tax Relief et Reclaim sont obligatoirement souscrits pour l'ensemble des portefeuilles détenus.

Pour recevoir la liste des pays étrangers émetteurs pour lesquels ce service est disponible, veuillez nous contacter par message sécurisé via BILnet.

18. Coffres forts

Volume en dm ³	Loyer mensuel (HTVA) ^(a)
< 25,99	15 EUR
26 - 35,99	20 EUR
36 - 175	30 EUR
231 - 479 +/-	60 EUR
Frais pour remplacer la serrure d'un coffre	475 EUR
Frais pour le forçage d'un coffre	575 EUR
Frais forfaitaires d'huissier pour le forçage d'un coffre	250 EUR
Clientèle non résidente	Dépôt de garantie de 750 EUR restitué à la fin du contrat*
Période minimum de location	1 an

* Excepté ce montant qui n'est pas soumis à une TVA.

19. Crédits et Garanties bancaires

Commissions récurrentes de crédit

Frais de gestion (tous types de crédit)	7,50 EUR / trimestre
Commission de révision (découvert autorisé à durée indéterminée - personnes morales)	2 ‰ minimum 100 EUR / an

Commissions uniques de crédit (nouveaux contrats et avenants)

Prêt personnel	minimum 250 EUR
Prêt logement (tous types)	0,50 ‰ minimum 350 EUR
Prêt études / BIL COLLEGE	gratuit
Découvert autorisé (personnes physiques)	1 ‰ minimum 75 EUR
Découvert autorisé (personnes morales)	2 ‰ minimum 150 EUR
Prêt d'investissement (tous types)	0,5 ‰ minimum 250 EUR

Intérêts de retard

Tous types de crédits	5,14 ‰ p.a.
-----------------------	-------------

Frais sur les opérations spéciales

Modifications convention de crédit en vie	75 EUR
Suspension / changement du programme de remboursement	100 EUR
Frais d'émission des certificats / attestations :	
Clôture de prêt	17 EUR / document
Intérêt débiteur	17 EUR / document
Avis de débit	17 EUR / document
Duplicata document	17 EUR / document
Autres certificats	75 EUR / document
Main levée d'hypothèque	250 EUR + frais et honoraires notaire
Renouvellement inscription hypothécaire (frais notaire et enregistrement)	frais réels minimum 150 EUR

Garanties bancaires

Garanties bancaires pour des besoins commerciaux et privés, garantie de chasse ou de pêche d'ordre et pour compte d'une personne physique ou morale.

Garantie non couverte par des dépôts	0,50 ‰ par trimestre minimum 25 EUR
Garantie couverte par espèces ou titres	0,25 ‰ par trimestre minimum 25 EUR
Frais de dossier	2 ‰ du montant de la garantie minimum 75 EUR

Promesse de garantie

Forfait

100 EUR

Exécution de garantie

Forfait

50 EUR

Modification de garantie

Augmentation et diminution du montant	1 ‰ sur la différence entre l'ancien et le nouveau montant minimum 25 EUR
Prorogation de l'échéance	1 ‰ du montant minimum 25 EUR

Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
RCS Luxembourg B-6307
T (+352) 4590-5000
www.bil.com

